

INSCRIPTION EN SECONDE

Rentrée 2024

A l'issue du conseil de classe du 3ème trimestre ou du second semestre, le conseil de classe émet un avis pour le passage en seconde. Ensuite, les familles sont invitées à saisir leur(s) vœu (x) d'affectation sur le service en Ligne Affectation en précisant le(s) lycée(s) souhaité(s).

Le 26 juin, les familles pourront consulter les résultats sur le service en Ligne Affectation et recevront les notifications d'affectation sur lesquelles seront précisées les modalités d'inscription administrative au sein de l'établissement d'accueil.

Les familles pourront finaliser leur inscription définitive en apportant les pièces demandées lors des permanences d'inscription suivantes :

jeudi 27 juin et vendredi 28 juin 2024

Les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

Les documents à remettre le jour de votre venue sont :

- Photocopie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) de votre enfant
- Photocopie du livret de famille (parents et enfants)
- Si jugement de divorce, photocopie de l'acte

Pour l'option Arts Plastiques: il faudra apporter également les bulletins de 3ème + un book de travaux

Le secrétariat de l'établissement se tient à votre disposition pour tout complément d'informations.